

Le maire inaugure un local d'hébergement d'accueil d'urgence



Le maire inaugure un local d'hébergement d'accueil d'urgence

Vendredi 21 octobre, dès 14 h 30, au 7 rue des Fossés, Christophe Rande, maire d'Estang, entouré de ses adjoints et conseillers municipaux a procédé à l'inauguration de la Halte Abbé Van Baars, un local d'hébergement d'urgence.

Les personnes présentes

La cérémonie a eu lieu en présence de l'Abbé François Ducasse, curé de la Paroisse d'Eauze-Cazaubon, René Paquis, vice-président de l'Unité locale de la Croix-Rouge de Cazaubon, des responsables du Centre Communal d'Action Sociales (CCAS), des artisans qui avaient participé à la réhabilitation du local, et des bénévoles de la commune qui s'occupent de l'accueil des personnes de passage ou qui sont envoyées par la Croix-Rouge où le 115, ou autres structures.

L'historique de ce lieu d'accueil avec l'Abbé Van Baars

Avant de découvrir la plaque, Christophe Rande a détaillé l'historique de ce lieu d'humanité et évidemment en faisant mémoire et en rendant hommage à l'Abbé Van Baars, qui fut curé d'Estang de 1973 à 1999 :

« L'abbé Van Baars a été le curé d'Estang et tous les estangois en gardent un souvenir très vif. Dès son arrivée à Estang, comme prêtre ouvrier, non seulement il conduisait des bus scolaires, mais il accueillait à son domicile, dans le presbytère, les gens de passage, les sans-abris ceux qu'on appelait les routards.

Avant de quitter Estang, et au moment de la vente du presbytère par le diocèse, il a souhaité, pour le Franc symbolique, qu'un local soit vendu à la commune d'Estang pour que notre village perpétue sa tradition d'accueil.

Depuis le départ de l'abbé Van Baars, les municipalités successives, accompagnées par les bénévoles du CCAS d'Estang ont entretenu ce service aux plus humbles. La mairie assume les abonnements pour l'eau et l'électricité. »

Après avoir remercié vivement les personnes bénévoles, les secrétaires de mairie, les élus et les voisins qui ont tenu cette chaîne humaine dans le temps et ainsi fidèlement ont respecté le vœu de l'abbé, Christophe Rande a précisé :

« Petit à petit, chacun a apporté qui une table, qui un frigo, un réchaud, des draps, des habits de rechange, des produits d'hygiène, mais aussi, un panier repas que les sans abris peuvent récupérer à la mairie... »

Les travaux

Pour la réhabilitation de ce local, la commune d'Estang a bénéficié d'un dispositif de l'État dans le cadre de France Relance dénommé « Humanisation des structures d'hébergement d'urgence ».

Le maire a remercié les services de l'État, les agents de l'Agence nationale de l'Amélioration de l'Habitat (ANAH) pour leur soutien.

Ces travaux de réhabilitation ont eu un soutien financier de 90% du projet initial sans les imprévus.

Christophe Rande a apporté des précisions sur les travaux :

« Une douche à l'italienne a été installée, l'isolation du plafond réalisée, la porte d'entrée changée, de nouveaux équipements de cuisine ont été installés, les peintures refaites... »

L'aide financière a représenté 22 514 euros (90% d'une base éligible de 25 016 euros). Sur ces travaux, il y a eu des imprévus qui ont porté la facture à 29 095, 33 euros. La commune a donc financé 6 580, 93 euros soit 22, 61% des dépenses totales.

À la demande de Christophe Rande, Michelle Laffargue, conseillère municipale a lu la lettre de la famille Van Baars qui ne pouvait assister à cette cérémonie et dans laquelle, la famille exprime sa reconnaissance et les remerciements pour cette initiative et la plaque en l'honneur de l'Abbé Van Baars.